



Convocation au tgi suite litige entre 2 de mes voisins

Par **popise**, le **08/02/2011** à **11:23**

Bonjour,

Deux de mes voisins se disputent au sujet de quelques metres carrés dans une cour commune dont ils sont propriétaires indivis.

Pour ce qui me concerne, j'ai un droit de passage dans cette fameuse cour, pour rejoindre un bâtiment qui m'appartient.

Cette histoire dure depuis plusieurs années, maintenant je viens de recevoir via huissier une assignation au TGI de la part d'un des deux voisins. Qu'est-ce que cela signifie? Suis-je obligée de m'y rendre et quelles sont les conséquences si je ne peux pas m'y rendre (contraintes professionnelles)?

Merci par avance de votre réponse.

Par **chris_idv**, le **08/02/2011** à **14:01**

Bonjour,

Que dit exactement l'assignation SVP ?

Cordialement,